

RAPPORT DE L'ATELIER SUR LA REVUE DES CONDITIONNALITES DE LA BANQUE MONDIALE

Introduction

En marge des travaux de la revue conjointe des accords de coopération avec le Bénin des partenaires techniques et financiers et de l'administration publique, il s'est tenu le mardi 18 septembre 2007 à Marina Hôtel à Cotonou, les consultations sur les conditionnalités de la Banque Mondiale. Cet atelier a regroupé une trentaine de participants constitués des représentants de l'administration publique (gouvernement), de la société civile et du secteur privé et des partenaires techniques et financiers du Bénin (voir liste des participants en annexe).

L'ouverture de l'atelier a été marquée par le mot de bienvenue du Représentant Résident (RR) de la Banque Mondiale (BM) et le discours du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé de l'Economie, de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique.

Le RR de la BM dans son mot introductif a remercié les participants pour avoir bien voulu consacrer leur temps aux consultations sur les conditionnalités de la BM. L'objectif de la rencontre, a-t-il dit, est d'écouter et de collecter les appréciations des différents partenaires de la Banque (Gouvernement, Société civile/Secteur privé et Partenaires techniques et financiers) sur l'application de son système de conditionnalités au Bénin.

Le Directeur de Cabinet dans son mot d'ouverture a souligné la pertinence du thème de l'atelier et s'est réjoui du choix porté sur le Bénin qui fait partie des 18 pays retenus pour l'évaluation du système de conditionnalités de la BM. Il a exhorté les participants à des discussions franches, approfondies et fructueuses assorties de propositions pertinentes pour permettre à la BM d'améliorer ses performances dans le cadre de l'appui au Gouvernement et partant dans l'atteinte des objectifs de développement.

Méthodologie

Après l'ouverture de l'atelier, une présentation Powerpoint fixant le cadre général des discussions et les objectifs des consultations a été faite par l'économiste de la Banque mondiale. Celle-ci a été suivie d'une session de questions-réponses avant que les participants ne soient organisés en groupes de travail par la facilitatrice recrutée par le bureau de la Banque à cet effet.

Les discussions ont été organisées autour des cinq principes de bonne pratique en matière de conditionnalité adoptés par le Comité de Développement en septembre 2005. Il s'agit notamment :

1. **Appropriation** : Renforcer l'appropriation des programmes par les pays
2. **Harmonisation** : Convenir en amont avec le Gouvernement et les autres PTF d'un cadre de responsabilité concerté pour le suivi des réformes
3. **Adaptation** : Adapter ce cadre de responsabilité et les modalités d'appui de la Banque à la situation de chaque pays
4. **Importance** : Ne choisir que des actions nécessaires à la réalisation des objectifs du programme comme conditions de décaissement des prêts
5. **Transparence et prévisibilité** : Evaluer les progrès accomplis de manière transparente, de façon à favoriser la prévisibilité des appuis financiers, en fonction de la performance en matière de réforme

Sous la présidence de Monsieur Jan Vlaar, Directeur des opérations à l'Ambassade Royale des Pays-Bas et assumant la présidence du groupe de Coordination des appuis budgétaires des PTF, les participants se sont organisés en cinq groupes de travail. Il s'agit de deux groupes des représentants du Gouvernement, de deux groupes des représentants des Partenaires Techniques et Financiers et d'un groupe des représentants de la Société Civile et du Secteur Privé. Chaque groupe a traité deux des cinq principes qui ont été répartis comme ci-après avec les deux questions auxquelles les participants devraient apporter des réponses :

Principes / Questions	Groupes concernés
<p>Principe 1 : Renforcer l'appropriation des programmes par les pays</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que les programmes appuyés par la Banque à travers le PRSC portent sur les réformes explicitement envisagées par le Gouvernement ? 2. Est-ce que, d'après vous, les études et les travaux analytiques et les discussions internes ont permis d'éclairer les débats et de guider les choix de politique économique du Gouvernement ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement 1 • PTF 1 • Société Civile / Secteur Privé
<p>Principe 2 : Harmonisation : Convenir en amont avec le Gouvernement et les autres PTF d'un cadre de responsabilité concerté pour le suivi des réformes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Existe-t-il un cadre de responsabilité harmonisé au niveau des partenaires techniques et financiers ? 2. Est-ce que l'aide est coordonnée entre les partenaires techniques et financiers et délivrée d'une manière qui permet de réduire les coûts de transaction ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement 1 • PTF 1
<p>Principe 3 : Adaptation : Adapter le cadre de responsabilité et les modalités d'appui de la Banque à la situation de chaque pays</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que les réformes « sensibles » appuyées par le PRSC ont été conçues et voulues de façon explicite par le Gouvernement ? 2. Est-ce différentes options de politiques ont été évaluées afin d'assurer que les réformes retenues reflètent la situation particulière et les priorités du Bénin ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Société Civile / Secteur Privé
<p>Principe 4 : Importance : Ne choisir que des actions nécessaires à la réalisation des objectifs du programme comme conditions de décaissement des prêts</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que les mesures préalables et les conditions retenues dans les programmes soutenus par le PRSC sont choisies à partir d'un cadre de responsabilité concerté ? 2. Est-ce que l'utilisation des conditionnalités dans le programme appuyé par le PRSC est limitée aux actions critiques essentielles à l'atteinte des objectifs du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement 2 • PTF2
<p>Principe 5 : Transparence et prévisibilité : Evaluer les progrès accomplis de manière transparente de façon à favoriser la prévisibilité des appuis financiers en fonction de la performance en matière de réforme</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que les revues de performance sont basées sur les mécanismes internes et favorisent-elles un appui financier prévisible ? 2. Est-ce que les montants d'appui budgétaire de la Banque sont suffisamment annoncés à temps pour être pris en compte dans le budget de l'Etat ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement 2 • PTF 2

Ainsi, chaque groupe devait répondre à chaque question des différents principes par oui ou non en exprimant une idée par carte. A la lumière des différents points de vue, le groupe devra se prononcer sur les améliorations éventuelles constatées ces dernières années dans la mise en

œuvre du principe par la BM au Bénin puis enfin faire des recommandations en direction de la Banque pour améliorer ses prestations.

La synthèse des discussions à l'issue de cet exercice très passionnant, qui a mobilisé pendant plus d'une heure les participants, se présente comme suit :

SYNTHESE DES POINTS DE VUE- MESSAGES ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS SELON LES CINQ PRINCIPES DE BONNE PRATIQUE

Principe 1 : Renforcer l'appropriation des programmes par les pays

Comme on pouvait s'y attendre, par rapport aux deux questions posées, il y a eu de la part des participants à la fois des appréciations positives que négatives de la mise en œuvre de ce principe par la Banque Mondiale au Bénin. Pendant longtemps, la population a l'impression que les différents programmes mis en œuvre sont des impositions de la Banque surtout que dans la phase d'exécution il y a souvent des réticences dues à des incidences sociales ou politiques. Les gouvernements précédents ont souvent présenté les programmes notamment les réformes structurelles (les privatisations, le gel des recrutements dans la fonction publique, etc.) comme une ponction amère dictée par la Banque Mondiale pour sortir le pays du marasme économique et bien que cela soit parfois justifié, la population considère que c'est une imposition. Le Gouvernement n'arrive pas à s'approprier le programme et de fait prend des engagements qu'il n'arrive pas à honorer. C'est le cas notamment des réticences et du faible engagement du Gouvernement précédent dans la mise en place des réformes liées au secteur du Coton. Les populations ont toujours considéré les Programmes d'Ajustement Structurels comme une imposition de la Banque ; de même que la première génération du DSRP.

Les participants ont, cependant fait remarquer que ces dernières années, il y a eu des améliorations, tant du côté de la Banque que de celui du gouvernement, qui se sont concrétisées par une meilleure appropriation par l'administration béninoise des différents programmes ; ne serait-ce que dans la discussion sur les mesures préalables et les calendriers réalistes d'exécution dans la matrice PRSC. Les participants ont d'ailleurs fait remarquer que le PRSC appuie les secteurs prioritaires du DSRP1 et de la SCRP. La SCRP est un document conçu et élaboré selon la vision de développement du nouveau Gouvernement issu des élections de mars 2006.

Les participants ont reconnu que des études et travaux analytiques sont menés et sont capables d'alimenter les discussions internes et partant d'éclairer les débats et de guider les choix de politique économique du Gouvernement mais que malheureusement ils sont insuffisamment partagés au niveau des différents acteurs (telle que l'étude sur le climat des investissements au Bénin). De plus, ils déplorent le fait que la plupart des études et travaux soient conduits par des experts de la Banque, ce qui ne favorise pas le renforcement des capacités nationales et donc une meilleure appropriation par le pays.

Pour une meilleure appropriation, les participants ont recommandé que la Banque Mondiale: (i) renforce la capacité des cadres nationaux en matière d'études et de travaux analytiques en confiant ces travaux aux institutions et expertises nationales ; (ii) aide le Gouvernement dans le suivi de la mise en œuvre des principaux résultats des études et travaux analytiques ; (iii) fasse plus de communication sur les programmes qu'elle finance ; (iv) soit ouverte aux discussions, au dialogue politique avec l'administration béninoise afin de retenir dans la matrice PRSC que les mesures objectivement réalisables. De façon spécifique, les représentants de la Société civile et du

Secteur privé recommandent que la Banque élabore d'autres projets en dehors de ceux financés par l'Appui budgétaires notamment des actions pour soutenir le secteur privé.

Principe 2 : Harmonisation

Les participants ont reconnu que ces dernières années, il y a un effort d'harmonisation au niveau des partenaires techniques et financiers. En effet, depuis la première revue annuelle de la mise en œuvre du DSRP en février 2005, on assiste chaque année à une revue conjointe des PTF. Il y a également un protocole d'accord sur l'appui budgétaire des PTF.

Mais il reste beaucoup à faire pour une véritable harmonisation et un alignement selon la Déclaration de Paris. Il n'y a pas encore une matrice unifiée d'appréciation des performances du Gouvernement par les PTF ; les procédures de décaissement ne sont pas encore unifiées. Il n'y a pas encore une réduction sensible des coûts des transactions. Il n'y a pas une harmonisation en ce qui concerne la ratification ou non des accords de dons.

A cet effet, les participants recommandent que la Banque renforce la capacité du Gouvernement pour mieux coordonner le processus d'harmonisation des PTF ; que l'on mette effectivement en place un mécanisme de coordination des aides afin de réduire les coûts de transactions et que la Banque s'aligne sur la Déclaration de Paris et qu'elle s'en tienne également aux dispositions légales du pays.

Principe 3 : Adaptation

En prenant le cas du secteur du Coton au niveau duquel des réformes sensibles sont envisagées dans le PRSC, on observe qu'il y a des difficultés d'adaptation. Les réformes structurelles dictées par la Banque et qui sont des déclencheurs ou des préalables depuis 2003 n'ont pu être mises en œuvre jusqu'aujourd'hui ; cela justifie l'existence manifeste des problèmes d'adaptation. Le contexte politique national et les aspects sociaux ne sont pas suffisamment pris en compte dans la formulation des réformes. Le même constat s'observe en ce qui concerne les réformes au niveau de la fonction publique.

Dans ce cadre, il est recommandé à la Banque de veiller à la prise en compte des aspects sociaux dans la formulation des mesures de réformes ; d'appuyer d'autres filières en dehors du coton et de travailler davantage avec les organisations de la société civile et du secteur privé.

Principe 4 : Importance

On observe qu'il y a une volonté de la Banque à l'instar des partenaires de l'Appui Budgétaire Conjoint – à la Réduction de la Pauvreté (ABC-RP), d'adopter une approche participative dans la confection de la matrice des mesures du PRSC. Il y a donc une démarche concertée avec l'administration sectorielle sur les différents programmes relevant de leurs compétences. Ces discussions ont lieu maintenant de façon régulière et cyclique, en Février, Juin, Septembre de chaque année et permettent d'avoir une vue d'ensemble sur une planification pluriannuelle sur trois ans. Cela permet d'apporter des précisions au cours du processus d'approbation par le CA de la Banque ; des amendements à certaines mesures, la révision des échéances et le cas échéant la substitution ou la suppression de certaines mesures.

Malgré ces améliorations notables, les participants estiment que parfois, compte tenu des faibles capacités de l'équipe nationale, toutes les implications de certaines mesures ne sont pas toujours prises en compte. Parfois les mesures ou les valeurs cibles des indicateurs sont trop ambitieuses

au regard des contraintes du milieu. Certaines mesures sont mal appréciées par l'équipe nationale du fait de leurs subtilités. Il y a aussi parfois certaines actions critiques qui sont contradictoires. Certains participants estiment qu'il y a trop de conditionnalités qui ne sont pas toujours assez stratégiques.

A cet effet, les participants recommandent un renforcement des capacités de l'équipe nationale ; une réduction sensible du nombre de conditionnalités ou de mesures préalables et une matrice unifiée PRSC + ABC.

Principe 5 : Transparence et prévisibilité

Compte tenu du mécanisme d'évaluation des performances du gouvernement par les PTF dans un schéma pluriannuel sur trois ans, les participants estiment qu'on peut avoir une prévisibilité de l'appui financier. L'administration sait à quoi s'en tenir lorsqu'il y a des mesures qui sont ou non mises en œuvre dans les délais prescrits.

Mais parfois les PTF contestent les statistiques utilisées par l'administration pour apprécier ses performances au niveau interne. Cela compromet l'échéance de décaissement de l'appui financier et du coup fausse la prévision budgétaire. Il y a également un problème de disponibilité des données pour le calcul au moment opportun de la valeur obtenue par l'indicateur de performance retenu de commun accord avec la Banque.

Certains participants comme les DPP des ministères sectoriels souhaitent plus de transparence dans le délai et le montant du décaissement. L'information n'est détenue que par la Direction Générale du Budget. Cela ne facilite pas une meilleure planification au niveau sectoriel.

Les participants ont estimé qu'il y a eu des améliorations au niveau de la Banque. Les discussions sont actuellement menées en tenant compte des problèmes qui bloquent l'exécution d'un programme et depuis un an, il y a un consensus entre la Banque et le Gouvernement pour ne choisir que des mesures maîtrisables dans le délai.

Pour améliorer la transparence et surtout la prévisibilité, les participants recommandent que le dialogue politique soit amélioré ; que la Banque s'accorde rapidement avec la partie nationale sur le niveau des indicateurs et qu'elle renforce les capacités nationales en matière de suivi statistique, de fixation des valeurs de référence et de détermination des valeurs cibles. Il est souhaité aussi que la Banque envoie très rapidement au Gouvernement l'aide-mémoire des missions afin de savoir à quoi s'en tenir à l'échéance de la mesure. Il est également recommandé que la Banque aide le pays à élaborer avec l'Assemblée Nationale les lois de règlement pour rendre transparente la gestion des appuis budgétaires de la Banque Mondiale.

Le détail des discussions par groupe est consigné dans le tableau ci-après

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
Principe 1 : Renforcer l'appropriation des programmes par les pays	Est-ce que les programmes appuyés par la Banque à travers le PRSC portent sur les réformes explicitement envisagées par le Gouvernement ?	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parce que tous les départements ministériels bénéficient de l'appui de la banque mondiale ▪ Le PRSC appui le DSRP ▪ Programme au profit de la justice ▪ Parce que les réformes appuyées sont contenues dans le DSRP discuté amplement avec tous les secteurs concernés par les mesures envisagées. Exemple : privatisation de la SONAPRA <p>NON</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parce que le gouvernement et les partenaires ou la Banque disposent de peu de temps pour le niveau de communication ▪ Les considérations d'ordre politiques influent sur les décisions objectives à prendre par le gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, les PRSC sont proposées par les gouvernements et la banque appuie ▪ oui, dans la mesure où les appuis budgétaires de la Banque Mondiale ont toujours été réalisés sur les différents documents de stratégie (DSRP1, PRSC) ▪ oui, parce que le gouvernement a mis l'accent sur la SCR1 et la Banque Mondiale est dans l'obligation d'appuyer son propre programme ▪ oui parce que le programme a adopté le DSCR1 comme un instrument de sa politique de développement et la banque l'appui dans sa politique à travers cet instrument ▪ oui, parce que la banque aide le gouvernement dans ses tâches et lui apporte des soutiens financiers. ▪ Le renforcement des capacités, les réformes politiques font parti des objectifs visés par le gouvernement vu l'ancien climat qui ne favorisait pas des investissements sécurisés. ▪ Non, parce qu'à un moment donné, les gouvernements n'ont plus eu le choix. ▪ Exemple : PAS, SRP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, priorité DSRP1 ▪ Non, les privatisations sont imposées. Résistance dans le pays contre les privations
	Est-ce que, d'après vous, les études et les travaux analytiques et les discussions internes ont permis d'éclairer les débats et de guider les choix de politique économique du Gouvernement ?		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, parce que les actions du gouvernement actuel fait très recours à la banque ▪ Parce que la banque appuie le gouvernement de manière technique et financière à travers des études d'experts ▪ L'appui à la lutte contre le VIH/SIDA s'est fait à la suite d'études ayant montré que le taux de prévalence du virus grandissait <p>NON</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les débats ne sont pas éclairés car les gouvernements donnent l'impression que c'est une imposition de la banque ; quant à la banque, elle est souvent muette ce qui ne favorise pas un débat éclairé. ▪ Les discussions ne se font pas souvent dans une large concertation (semblent être des impositions) et constituent des poches de 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui/non suivi du climat des investissements, mais insuffisamment partagés ▪ Non, pas assez d'utilisation d'expertise locale pour les analyses ▪ Pauvreté ; étude coton

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
			contradiction lorsque vient la phase d'application	
	Améliorations observées au niveau de la Banque Mondiale	Amélioration certaine due à <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'augmentation de l'aide sous forme de don non remboursable, ▪ des performances enregistrées dans les domaines socio-éducatifs, ▪ un meilleur financement des études, ▪ des interventions accentuées dans le secteur éducatif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté de la banque d'appuyer les secteurs sociaux jugés prioritaires par le pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant
	Recommandations des participants	Il faudrait que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Banque Mondiale s'aligne effectivement par rapport aux pratiques des PTF arrêtées de commun accord (confert Déclaration de Paris sur l'harmonisation de l'Aide) ▪ La Banque Mondiale s'en tienne également aux dispositions légales des pays. Ouverture d'un compte de transit à la BCEAO vers un autre de transit secondaire ouvert à la Banque Commerciale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réformes doivent prendre tous les aspects en compte afin de permettre aux états d'amorcer le développement prôné ▪ Elaborer d'autres projets en dehors des appuis B notamment des actions pour soutenir le secteur privé ▪ Faire des consultations renforçant les capacités des différents acteurs sur la connaissance et l'utilisation de différentes techniques et méthodes ▪ Informer les populations sur ses politiques et les impacts des actions sur les populations ▪ La Banque Mondiale doit travailler davantage avec le gouvernement. Les études et travaux analytiques doivent être suivis et concrétisés. ▪ La Banque Mondiale doit accroître son aide dans la lutte contre le VIH/SIDA. Le renforcement de capacité de coordination et de suivi-évaluation des structures faïtières de santé est souhaité. ▪ Encourager le PRSC et le rendre plus dynamique. Que la Banque Mondiale accompagne les politiques nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux analytiques : programmation pluriannuel des travaux analytiques ▪ Remplacer le diktat politique par le dialogue politique ▪ Confier les études et analyses aux institutions et expertises nationales ▪ Renforcement des capacités ; appropriation nationale
Principe 2 : Harmonisation : Convenir en amont avec le Gouvernement et les autres PTF d'un cadre de responsabilité concerté pour le suivi des réformes	Existe-t-il un cadre de responsabilité harmonisé au niveau des partenaires techniques et financiers ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, mais pas toujours respecté sur le terrain (déclaration de Paris) ▪ Oui, pour le suivi en matière d'évaluation des réformes ▪ Oui, parce qu'en ce qui concerne l'évaluation et le suivi, on observe une responsabilité harmonisée des réformes des bailleurs de fonds dont la banque mondiale. Exemple : le Bénin est à son 4^{ème} PRSC à cause de ce 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui protocole accord appui budgétaire ▪ pas de division de tâches ▪ pas d'utilisation commune de la matrice d'indicateurs
	Est-ce que l'aide est coordonnée entre les partenaires			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, matrice commune ▪ Non, Retard décaissement budget support

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
	techniques et financiers et délivrée d'une manière qui permet de réduire les coûts de transaction ?	<p>suivi ; le 5^{ème} est en préparation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, le cadre de suivi est indispensable ▪ C'est grâce au suivi que le Bénin bénéficie du PRSC3 ▪ Non, Les procédures de décaissement différent d'un PTF à un autre. Par exemple, dans le cas de cofinancement, les PTF financent des composantes bien précises et selon leurs procédures de décaissement alors que normalement, dans un cas de cofinancement, les PTF doivent s'aligner sur la procédure de PTF, chef de file. ▪ Les critères de décaissement varient selon les bailleurs. Il faut donc retenir un chef de file ▪ Non, parce que la déclaration de Paris a rejeté l'idée. ▪ Tous les PTF ne s'harmonisent pas encore. Exemple : ratification ou non des accords de dons 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas encore de réduction des coûts de transaction (le Bénin est en retard vis-à-vis d'autres pays).
	Améliorations observées au niveau de la Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'aide ▪ Existence d'une représentation au Bénin ▪ La poursuite des réformes dans tous les ministères grâce au suivi qui entraîne l'assistance technique de la banque 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Néant
	Recommandations des participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre effectivement en place un mécanisme de coordination des aides ▪ Intensifier le rôle de suivi auprès des pays bénéficiaires des appuis 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la capacité du gouvernement pour mieux coordonner le processus d'harmonisation
Principe 3 : Adaptation : Adapter le cadre de responsabilité et les modalités d'appui de la Banque à la situation de chaque pays	Est-ce que les réformes « sensibles » appuyées par le PRSC ont été conçues et voulues de façon explicite par le Gouvernement ?		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui, la réforme dans le secteur du coton par exemple ▪ Non dans son application car le gouvernement montre une vulnérabilité ▪ Il semble une certaine incohérence dans la mise en œuvre des options ▪ Pas toujours parce que la Banque maintient des conditionnalités qui ne sont pas souvent acceptables sans conséquence sur la population ▪ Après analyse des différentes activités, les 	

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
			<ul style="list-style-type: none"> réformes retenues n'ont toujours pas tenu compte des réalités du pays ▪ La Banque Mondiale reste très fermée au secteur privé 	
	Est-ce différentes options de politiques ont été évaluées afin d'assurer que les réformes retenues reflètent la situation particulière et les priorités du Bénin ?		<ul style="list-style-type: none"> ▪ RAS 	
	Améliorations observées au niveau de la Banque Mondiale		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre le principe 5 (transparence) en communiquant sur l'appui qu'apporte la Banque Mondiale dans le budget du pays. ▪ Aider les pays à élaborer avec l'assemblée nationale les lois de règlement pour rendre transparente la gestion des appuis budgétaires de la banque Mondiale ; ▪ Maigre amélioration de son système 	
	Recommandations des participants		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler davantage avec les OSC et le secteur privé car le développement est à la base et l'état ne peut pas tout faire pour réduire la pauvreté ▪ Il faut que la banque soit en mesure d'écouter la population parce qu'elle aide les pauvres à demeurer toujours pauvres et les riches à demeurer toujours riches ; il faut qu'elle soit dynamiques sur le terrain et ait un comité de suivi pour vérifier la bonne utilisation des appuis ▪ Il faut que la banque soutienne les jeunes associations qui veulent vraiment émerger ▪ Que les réformes tiennent compte des politiques nationales voulues par les gouvernements eux-mêmes. ▪ Evaluer les différentes options pour mieux choisir les spécificités au niveau des gouvernements ▪ Appuyer d'autres filières en dehors du coton ▪ La banque Mondiale doit s'ouvrir aux privés ; les gouvernements, à eux seuls, ne peuvent réduire la pauvreté et en termes de création 	

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
			d'emplois, le privé est plus en vue <ul style="list-style-type: none"> Les réformes retenues doivent refléter davantage les priorités du pays et doivent intéresser toutes les couches de la société 	
Principe 4 : Importance : Ne choisir que des actions nécessaires à la réalisation des objectifs du programme comme conditions de décaissement des prêts	Est-ce que les mesures préalables et les conditions retenues dans les programmes soutenus par le PRSC sont choisies à partir d'un cadre de responsabilité concerté ?	OUI <ul style="list-style-type: none"> Parce que les ministères sont toujours associés aux discussions qui sous-tendent le maintien ou non d'une mesure ou d'un déclencheur Oui, réunions de concertation et de synthèse avec des travaux sectoriels Oui, au regard du diagnostic de notre sous-secteur Oui, en matière de contrôle, les mesures essentielles portent sur la réforme en cours Oui mais toutes les implications ne sont pas toujours cernées Oui parce que l'approche participative a été observée à toutes les étapes du processus ; et les uns et les autres savent à quoi s'en tenir. Oui, mais mesures retenues parfois trop ambitieuses, trop contraignantes ; mesures mal appréciées par l'équipe nationale du fait de ses faibles capacités en la matière NON <ul style="list-style-type: none"> Pas toujours, parce qu'il y a certaines de ces conditionnalités qui sont subtiles Certaines actions critiques sont contradictoires Pas toujours, pression parfois trop forte ne tenant pas compte des réalités et des contraintes 		<ul style="list-style-type: none"> Oui, pour revues conjointes (ABC + PRSC) Non, il faudrait arriver à une matrice commune
	Est-ce que l'utilisation des conditionnalités dans le programme appuyé par le PRSC est limitée aux actions critiques essentielles à l'atteinte des objectifs du			

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
	programme			
	Améliorations observées au niveau de la Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RAS 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volonté de la banque d'harmoniser
	Recommandations des participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faudrait former l'équipe nationale 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtenir une matrice unifiée (PRSC + ABC)
<p>Principe 5 : Transparence et prévisibilité : Evaluer les progrès accomplis de manière transparente de façon à favoriser la prévisibilité des appuis financiers en fonction de la performance en matière de réforme</p>	<p>Est-ce que les revues de performance sont basées sur les mécanismes internes et favorisent-elles un appui financier prévisible ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ oui, de nouvelles mesures sont parfois évaluées avec leurs implications budgétaires ▪ oui, parce que nos mécanismes internes d'autoévaluation nous permettent de nous ajuster avant que l'IDA, au cours des missions de supervision nous aide à corriger nos lacunes et insuffisances ▪ les appuis financiers tiennent compte de l'exécution des programmes ▪ oui, mais les données sont parfois contestées par la Banque ▪ oui, mais les mécanismes internes servent de base à la mesure des performances <p>NON</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'examen des mesures préalables prend du temps au détriment de l'appui ▪ c'est la direction générale du budget qui peut mieux répondre à cette question. Les DPP ne savent pas à quel moment la Banque annonce l'appui budgétaire 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui si système N-1 ; N ; N+1
	<p>Est-ce que les montants d'appui budgétaire de la Banque sont suffisamment annoncés à temps pour être pris en compte dans le budget de l'Etat ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui s'il y a entente entre les deux parties ▪ Oui, les annonces sont relativement faites à temps 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui car PRSC est triennal
	Améliorations observées au niveau de la Banque Mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les délais sont plus courts ▪ Les discussions sont menées en tenant compte des vrais problèmes qui bloquent l'exécution d'un programme ▪ Amélioration depuis 1 an : ne choisir que des mesures maîtrisables dans le délai 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Banque Mondiale soutient la gestion des finances publiques

Principes	Questions	Gouvernement	Société Civile/Secteur Privé	Partenaires Techniques et Financiers
	Recommandations des participants	Il faudrait : <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'accorder rapidement avec la partie nationale sur le niveau des indicateurs ▪ Envoyer rapidement l'aide-mémoire de la revue au gouvernement ▪ Aider les secteurs à se faire entendre en ce qui concerne les mesures à incidence financière ▪ Tenir compte des difficultés dans la mise en œuvre des mesures et améliorer le délai des annonces ▪ Les implications de l'utilisation des conditionnalités ; conséquences non prévues sont à analyser souvent ▪ Renforcer la capacité de l'équipe nationale en matière de fixation des mesures et de détermination des cibles 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dialogue politique doit être amélioré ▪ Renforcer la capacité de suivi statistique

LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SUR LES "CONDITIONNALITES "
Cotonou - Marina Hotel, Le 18 septembre 2007

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION	FONCTION	GROUPE	E mail
1	AGUSSI Félicienne	CES	CONSEILLER Tech. Juridique	SOCIETE CIVILE	afelicienne@yahoo.fr
2	AKOIGNON Rigobert	CADD	ASSISTANT COORDINATRICE	SOCIETE CIVILE	patzant@yahoo.com
3	BARBE Jean	COMMUNAUTE EUROPEENNE	CONSEILLER	PTF	jean.barbe@ec.europa.eu
4	DAVO Laurice	GROUPE AZAR	SECRETAIRE GENERAL	SOCIETE CIVILE	sinusdavo@yahoo.fr
5	DOSSOU Charles		CHARGE PROGRAMME	PTF	charles.dossou@ec.europa.eu
6	Dr AHO HOUNKPANZIN	PNUD	ECONOMISTE	PTF	ahohoun@yahoo.fr
7	GNIMAVO Eustache	ONG ALCRER	MEMBRE OBSERVATOIRE	SOCIETE CIVILE	eustaimail@yahoo.fr
8	GUEDEGBE Ludovic	SOCIAL WATCH	CHERCHEUR SOCIOLOGUE	SOCIETE CIVILE	papoen@yahoo.fr
9	GUIGAS Nicolas	COOPERATION SUISSE	SENIOR ECONOMISTE	PTF	
10	GUILLAUME Frédéric	AFD	CHRGÉ DE MISSION	PTF	guillaume@groupe-afd.org
11	GUINDEHOU Justin	COOPERATION SUISSE	CONSULTANT	PTF	guindehoujustin@yahoo.fr
12	HOUNSOU Emilienne	MLJLDH	DPP ADJOINTE	GOUVERNEMENT	emilegogan@yahoo.fr
13	HOUSSOU Moïse Achille	BCAO SIEGE	MACROECONOMISTE	GOUVERNEMENT	mhoussou@cotonou.bcea.int
14	KOFFI Yao	FMI	Res. Rep	PTF	kyao@imf.org
15	KOUAKANOU Bonaventure	MAEP	DPP	GOUVERNEMENT	bonaventure_kouakonou@yahoo.fr
16	KOUDADJEY Efoé	BCAO SIEGE		SECTEUR PRIVE	pkoudadjey@bcao.INT
17	LAOUROU Zacharie	IGF/MF	INSPECTEURS DES FINANCES	GOUVERNEMENT	laourouzac@hotmail.com
18	MARTINS Christian	ROBS	SECRETAIRE GENERAL	SOCIETE CIVILE	abdong1988@yahoo.fr
19	MEDEGAN Codjoa	A/DPP /MDGLAAT /MIS P		GOUVERNEMENT	emesaire@yahoo.fr
20	NOUMAKPE Marc	CAA/MF	DEA	GOUVERNEMENT	noumakpemar@yahoo.fr
21	ODJOUBE Justine	C/OCS /MEPDEAP	CORDONNATRICE	GOUVERNEMENT	
22	PRINCE A. Serge	CIPB INVESTISSEURS PRIVES	ASSISTANT DU PRESIDENT	SECTEUR PRIVE	serge.prince@laposte.net
23	SINDONOU BORIS	AJES /AJQ	VICE PRESIDENT	SOCIETE CIVILE	
24	SOSSOU-GLOH MAXIMILIEN	FONAC	PRESIDENT	SOCIETE CIVILE	fonac@intnet.bj
25	TERPSTRA Pieter	MAE PAYS-BAS	CHARGE DE MISSION	PTF	pieterterpstra@minbusa.nl
26	VODOUNOU Joseph	MFTP	COLL/DPP	GOUVERNEMENT	vojos2007@yahoo.fr
27	ZODEKON Iréne	CAA/MF	CA/SEG	GOUVERNEMENT	ireneezodekon@yahoo.fr
28	AGBOTA Ambroise	OCS /MEPDEAP	Expert National	Rapporteur de l'atelier	agbamb@yahoo.fr